



# Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

## SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique..... p. 2  
 Meubles Bernard Tanguay..... p. 3  
 Procès-verbaux (résumé)..... p. 4 à 6  
 Avis public..... p. 7  
 Fête familiale 2020 ..... p. 7  
 MRC des Maskoutains ..... p. 8  
 Dessin Sopfeu..... p. 9  
 Bibliothèque..... p. 10  
 Avis public - Districts électoraux..... p. 11 à 13  
 Coronapro.ca ..... p. 14  
 Taxes municipales..... p. 15  
 Les Clubs 4-H du Québec..... p. 15  
 La Clé sur la Porte..... p. 16  
 Régie Intermunicipale ..... p. 17  
 Direction de la sécurité incendie..... p. 18-19  
 MRC des Maskoutains ..... p. 20  
 SARCA Mobile..... p. 21  
 Nos professionnels..... p. 22-23  
 Camp de jour - Été 2020..... p. 24

Tous vos articles  
 devront nous parvenir pour  
**le premier jour de chaque mois**  
**avant 11 h**  
 par courriel au  
[recep@st-dominique.ca](mailto:recep@st-dominique.ca)



**Testez**  
 vos avertisseurs de fumée



## PRÉVENTION DES INCENDIES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Pour votre sécurité et celle  
 de votre famille, et plus que jamais  
 en cette période de confinement,  
 il est essentiel de rester chez vous  
 et de **vous assurer** que vos  
**AVERTISSEURS DE FUMÉE**  
 sont en bon état de fonctionnement.



Maire



**Robert HOULE**  
- Régie des déchets  
- Substitut OMH

District no 1



**Hugo MC DERMOTT**  
- Comité des citoyens  
(Carrières Saint-Dominique)  
- Comité de la Crête

District no 2



**Stéphanie LAMBERT**  
- Bibliothèque

District no 3



**Marie-Josée BEAUGARD**  
- OMH  
(Office municipal d'habitation)

District no 4



**Jean-François MORIN**  
- CCL  
(Comité consultatif des loisirs)  
- Substitut Régie des déchets

District no 5



**Lise BACHAND**  
- CCU  
(Comité consultatif  
d'urbanisme)

District no 6



**Vincent PERRON**  
- Service incendie  
- Substitut CCU

## Administration

450 774-9939

### Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet ..... poste 221

### Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf ..... poste 230

### Service d'inspection

Eddy Perez ..... poste 222  
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

### Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé ..... poste 223

### Technicienne comptable

Mélissa Lussier ..... poste 224

### Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin ..... poste 225

### Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean ..... poste 226

## Services publics

Service d'urgence ..... 9 11

**Bibliothèque Saint-Dominique** ..... 450 771-0256  
Micheline Bousquet, responsable

**Fabrique Saint-Dominique** ..... 450 773-0233

**École de la Rocade** ..... 450 773-7223

**SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond)** ..... 1 855-472-5700  
Contrôle animalier

### AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.  
Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

## Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0  
Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca)  
Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



Notre salle de montre est  
**MAINTENANT OUVERTE !**

Lundi au samedi de 9 h à 17 h



**Venez nous visiter ou consultez le**  
**[meublesbernardtanguay.com](http://meublesbernardtanguay.com)**



[meublesbernardtanguay.com](http://meublesbernardtanguay.com) / 1-800-773-2327





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 7 avril 2020, à 20 h.

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 7 AVRIL 2020 À 18 H 30  
À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Séance du conseil en temps de COVID-19**

**2. Ouverture de la séance**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**4. Parole au public et période de questions**

**5. Conseil**

- 5.1 Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 3 mars 2020
- 5.2 Adoption des comptes à payer
- 5.3 Fermeture des édifices municipaux au public suite à l'état d'urgence sanitaire imposé par décret le 13 mars 2020 (COVID-19)
- 5.4 Ressources humaines - Embauche au poste d'adjoint administratif
- 5.5 Ressources humaines - Confirmation d'emploi au service des travaux publics
- 5.6 Report des intérêts sur les échéances de paiements de taxes
- 5.7 Redélimitation des districts électoraux - Avis de report

**POINT RETIRÉ**

- 5.8 Acquisition du 1199, rue Principale - Mandat professionnel
- 5.9 Fonds de la taxe sur l'essence (TECQ)
- 5.10 Fonds de la taxe sur l'essence (TECQ) - Mise à jour du plan d'intervention
- 5.11 Réfection de la rue Deslandes - Autorisation des plans et devis
- 5.12 Réfection de la rue Deslandes - Évaluation environnementale des sols
- 5.13 Service de sécurité incendie - Embauche de pompiers

**6. Législation**

- 6.1 Avis de motion - Règlement 2020-362 modifiant le règlement 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020

**7. Service technique**

- 7.1 Rapport du service des eaux usées

**8. Service de l'aqueduc**

- 8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

**9. Correspondance**

- 9.1 Sommaire de la correspondance

**10. Divers**

**11. Levée de la session**

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 7 avril 2020, à 18 h 30.

**CONSEIL**

- > En temps de COVID-19, le conseil de la municipalité de Saint-Dominique accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.
- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020.
- > Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 47 346,17 \$, les comptes payés au montant de 159 710,39 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 7 avril 2020 au montant de 5 200,51 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.
- > Suite à la déclaration d'état d'urgence sanitaire, le conseil municipal maintient toutes les interdictions d'accès aux parcs et édifices municipaux tel que requis par le gouvernement du Québec.
- > Le conseil municipal autorise l'embauche de madame Geneviève Phaneuf, au poste d'adjointe administrative. Les conditions de travail seront celles établies selon la politique en vigueur.
- > Le conseil municipal confirme monsieur Kevin Winter dans son poste d'employé au service des travaux publics.
- > Le conseil municipal va réévaluer la situation concernant le



report des intérêts sur les échéances de paiement de taxes lors de la prochaine séance du 5 mai 2020.

- > Le conseil municipal mandate Maska Réfrigération pour l'inspection du système de climatisation au 1199, rue Principale.
- > Le conseil municipal appuie le député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.
- > Le conseil municipal mandate la firme EXP selon la proposition pour procéder à la mise à jour de son plan d'intervention relatif au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- > Le conseil municipal autorise l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la rue Deslandes.

> Le conseil municipal mandate Labo Montérégie pour la caractérisation environnementale de la rue Deslandes, le tout telle que la proposition PTE20-03-07, au montant de 4 405 \$ plus taxes.

> Le conseil autorise l'embauche des personnes suivantes au sein du service des incendies de Saint-Dominique : messieurs Dominic Daigneault, Michael André Rodier, Junior Hébert et Kevin Duquette Lusignan; autorise les inscriptions à la formation *Pompier 1* pour trois d'entre eux, monsieur Duquette Lusignan étant déjà formé et prêt à exercer.

- Le conseil municipal désire remercier monsieur Stéphane Dubreuil pour ses 25 années de loyaux services au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Dominique.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 5 mai 2020, à 20 h.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Séance du conseil en temps de COVID-19

### 2. Ouverture de la séance

### 3. Adoption de l'ordre du jour

### 4. Parole au public et période de questions

### 5. Conseil

- 5.1 Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 7 avril 2020
- 5.2 Adoption des comptes à payer
- 5.3 Modification de l'offre pour l'acquisition de l'immeuble situé au 1199, rue Principale
- 5.4 Déménagement des bureaux municipaux - Mandat à Boulianne Charpentier
- 5.5 Fourniture de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages reliés à l'eau potable et au traitement des eaux usées
- 5.6 Achat logiciel de gestion de maintenance assisté par ordinateur
- 5.7 Offre de service réservoir essence

5.8 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Abattage d'arbres dans une érablière – Les Fermes Benco Inc. - Lot 2 210 250

5.9 Politique de la Famille - Semaine québécoise des familles - 11 au 17 mai 2020

5.10 Service des loisirs - Camp de jour

### 6. Législation

- 6.1 Avis de motion - Règlement 2020-363 modifiant le règlement 2018-334 concernant la circulation, le stationnement et le transport lourd
- 6.2 Avis de motion - Règlement 2020-364 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- 6.3 Adoption - Projet de règlement 2020-364 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
- 6.4 Avis de motion - Règlement 2020-365 décrétant une dépense de 880 000 \$ et un emprunt de 880 000 \$ concernant l'achat d'un camion autopompe-citerne

### 7. Service de l'urbanisme

7.1 Rapport du service



## 8. Service technique

8.1 Rapport du service des eaux usées

## 9. Service de l'aqueduc

9.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

## 10. Correspondance

10.1 Sommaire de la correspondance

## 11. Finance

11.1 Dépôt du rapport financier 2019 de la municipalité et rapport du vérificateur

## 12. Divers

## 13. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 5 mai 2020, à 20 h.

### CONSEIL

> En temps de COVID-19, le conseil de la municipalité de Saint-Dominique accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020.

> Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 36 084,68 \$, les comptes payés au montant de 85 492,87 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 5 mai 2020 au montant de 2 589,41 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

> Le conseil avise la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe qu'elle ne peut maintenir l'offre d'achat de l'immeuble situé au 1199, rue Principale, au montant de 150 000 \$, vu les frais importants à encourir pour corriger les problématiques majeures reliées à l'immeuble;

Le conseil offre à la Caisse d'acheter l'immeuble situé au 1199, rue Principale, dans l'état où il se trouve, pour la somme de 100 000 \$, à moins que la Caisse ne préfère effectuer les réparations requises au niveau de la fondation de l'immeuble et de la climatisation, auquel cas l'offre à 150 000 \$ pourrait être maintenue;

Le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les démarches auprès de la Caisse afin de lui transmettre la position de la Municipalité quant à l'acquisition de l'immeuble, suite aux informations obtenues dans le cadre de l'inspection préachat.

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents afin de donner effet aux présentes.

> Le conseil mandate Boulianne Charpentier, architectes pour un montant de 4 000 \$, plus taxes selon l'offre de services, pour aménager les bureaux municipaux au 1199, rue Principale et autorise les paiements après chaque phase terminée.

> Le conseil autorise la modification de l'article 4 de l'entente relative à la fourniture de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages reliés à l'eau potable et au traitement des eaux usées avec la ville de Saint-Pie.

> Suite à la subvention reçue pour la gestion des actifs auprès de la Fédération Canadienne des Municipalités, le conseil propose à l'achat du logiciel de gestion selon l'offre de service de Interat, la licence complète pour la première année ainsi que la formation et l'accompagnement nécessaire pour le bon fonctionnement de cet outil de travail pour un montant estimé de 12 000 \$, plus taxes.

> Le conseil autorise l'installation de réservoir à essence pour un montant de 3 427,50 \$ auprès d'Énergie Sonic inc. et prévoit un montant estimé de 1 500 \$ pour l'achat de matériel afférent à la réalisation de ces travaux en régie interne.

> Le conseil autorise la demande d'abattage d'arbres dans une érablière, lot 2 210 250, dans le rang 7, auprès de la CPTAQ, considérant que l'objectif de la demande vise une meilleure gestion des champs cultivés actuellement scindés par l'érablière visée.

> Le conseil proclame la semaine du 11 au 17 mai 2020 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *Conciliation famille et travail : ensemble, c'est possible!*

> Le conseil autorise madame Fanny St-Jean, coordonnatrice des loisirs, à procéder à l'organisation des activités estivales 2020 et autorise les dépenses afférentes à ces différentes activités. Qu'en cas d'éclosion par le personnel ou les usagers, il pourrait y avoir une interruption de services.

### LÉGISLATION

> Adoption du projet de règlement 2020-364 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2-2).

### FINANCE

Dépôt du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 vérifié par la firme FBL Comptables Agréés et du rapport du vérificateur.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2020-358 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER ET D'ENCADRER UN PROJET INTÉGRÉ PUBLIC DANS LA ZONE P-3

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3.

Conformément à l'article 137.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce règlement est entré en vigueur le 27 mars 2020 par la signature du certificat de conformité.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut se présenter au bureau municipal, soit au 467, rue Deslandes, lors des heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Dominique, ce 30 mars 2020.

La directrice générale,  
Christine Massé



La fête familiale  
qui devait se tenir le 20 juin  
**EST ANNULÉE** en raison  
de la situation actuelle  
au Québec.



## INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

**Saint-Hyacinthe, le 23 avril 2020** – Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a décidé de modifier l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité.

Depuis 8h ce matin, cette restriction est en vigueur pour toutes les municipalités de la MRC des Maskoutains. Cette interdiction annule temporairement tous les permis de brûlage émis par votre service incendie, notamment pour les feux de branches et ceux en milieu agricole. Il faut préciser que les feux dans un foyer conforme, fermé et avec pare-étincelles demeurent permis.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt soit respectée. Cette mesure a pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre service incendie ou à consulter le site de la SOPFEU : <https://sopfeu.qc.ca/>

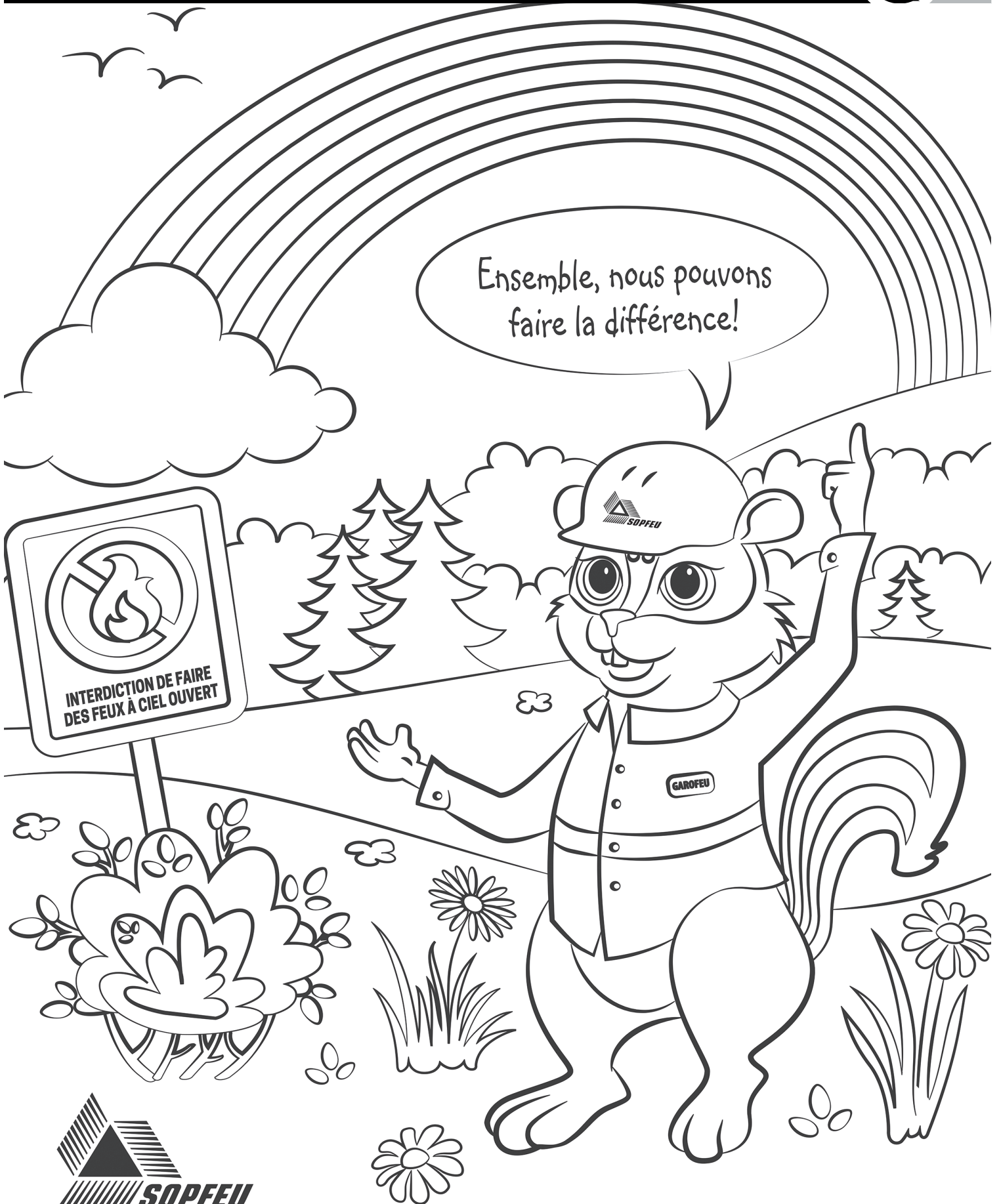


ASTUCE DE PRÉVENTION

**AU PRINTEMPS,  
PLUTÔT QUE DE BRÛLER  
OPTEZ POUR  
LE COMPOSTAGE!**









## **LA BIBLIOTHÈQUE ST-DOMINIQUE DEMEURE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ GRÂCE AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES!**

Pendant que les dominiquois sont majoritairement confinés à la maison et que la bibliothèque St-Dominique a temporairement fermé ses portes, il est important de rappeler qu'elle offre toujours plusieurs services aux citoyens grâce aux ressources numériques.

En effet, plusieurs livres et services numériques sont disponibles pour les citoyens qui sont abonnés à la bibliothèque. PRETNUMERIQUE.CA, la plateforme principale utilisée par la bibliothèque et offerte presque partout au Québec, propose d'ailleurs gratuitement plus de 20 000 livres de tout type (romans, documentaires, livres audio, bandes dessinées, etc.). Ce service, disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7, est accessible sur le Web ou par l'entremise du site Internet de la bibliothèque (ou directement via le catalogue [simba2.crsbp.qc.ca](http://simba2.crsbp.qc.ca)).

La bibliothèque offre aussi plusieurs ressources pour permettre aux citoyens de poursuivre la pratique de la lecture, de s'amuser ou de s'éduquer. Notamment, on peut souligner les suivants :

> RBdigital, offrant plus d'une centaine de magazines numériques; PressReader, offrant des centaines de journaux numériques à travers le monde; Des formations en ligne (musique, photographie, bureautique, artisanat, multimédia, vidéo, etc.); Du soutien scolaire dans la section des formations; Des ressources éducatives pour les enfants; De la musique en ligne avec Naxos; Des vidéos en ligne avec Curio.ca; La revue Protégez-vous en format numérique; Les ressources Généalogie Québec et Mes aïeux; Etc.

« À l'heure actuelle, nous travaillons activement afin d'offrir à nos membres et à la population une grande variété de livres et de services numériques », souligne Micheline Bousquet responsable de la bibliothèque. « Ainsi, même si la plupart des familles doivent rester à la maison, elles peuvent continuer à apprendre, se cultiver ou se divertir ».

Un important réseau d'entraide s'est aussi créé à l'échelle nationale afin de soutenir la population au cours des prochaines semaines. En effet, une équipe spéciale composée de membres du personnel de plusieurs bibliothèques du Québec a été mobilisée dans le but d'aider les Québécois à accéder aux ressources en ligne de leur biblio et de répondre à leurs questions. Pour communiquer avec cette équipe, il suffit de consulter le site Internet [www.infobiblio.ca](http://www.infobiblio.ca), un nouveau site Web créé spécifiquement à cette occasion.

Rappelons toutefois qu'il faut être membre de la bibliothèque pour avoir accès à différents services numériques. Pour en savoir plus sur les services en ligne offerts ou sur les possibilités d'y avoir accès, les citoyens sont invités à consulter le site [mabibliotheque.ca/monteregie](http://mabibliotheque.ca/monteregie). Également, suivez la page Facebook de la bibliothèque ainsi que celle du Réseau BIBLIO de la Montérégie dont nous sommes membres ([facebook.com/reseaubibliomonteregie](https://facebook.com/reseaubibliomonteregie)).

### **Un nouveau microsite pour les heures du conte en ligne!**

Les bibliothèques publiques usent actuellement de créativité pour assurer des services à leurs citoyens. Entre autres, on peut penser au lancement d'un tout nouveau microsite : [www.heureduconte.ca](http://www.heureduconte.ca). Créé spécifiquement pour répondre aux enjeux de la crise actuelle et divertir les familles, le site rassemble et met en valeur les heures du conte virtuelles se conformant à la Loi sur le droit d'auteur. Il propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audio pour enfants. Par ailleurs, puisque les bibliothèques publiques sont solidaires de l'ensemble de la chaîne du livre, la diffusion des œuvres via ces prestations a reçu toutes les autorisations des ayants droit des œuvres lues.

« Le contexte dans lequel nous sommes force les équipes des bibliothèques à innover. Les résidents sont invités à rester à l'affût, car d'autres actions seront également réalisées prochainement un peu partout à travers la province pour donner la chance à tous de profiter d'une large gamme de services », rajoute Micheline Bousquet responsable de la bibliothèque.

## AVIS PUBLIC

**Projet de règlement concernant la division du territoire  
de la municipalité en six (6) districts électoraux  
À tous les électeurs de la municipalité de Saint-Dominique**

**AVIS** est, par la présente, donné par Christine Massé, qu'à la séance ordinaire du 5 mai 2020, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé « PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX ».

Ledit projet de règlement divise le territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux, chacun représenté par un conseiller municipal, et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique.

Le territoire de la Municipalité de Saint-Dominique, qui comptait en janvier 2020 un total de 1969 électeurs domiciliés et 9 électeurs non domiciliés, pour un grand total de 1 978 électeurs, est divisé en 6 districts électoraux (moyenne de 330 électeurs par district), tel que ci-après délimités et décrits dans le sens horaire. À noter qu'à moins d'indications contraires, le centre des voies de circulation et des démarcations indiquées constitue la limite effective.

### **District électoral numéro 1 - Secteur ouest (Bas des Côtes et secteur rue Principale est)**

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Principale (137) et de la limite municipale Nord-ouest; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la rue Principale (137), le prolongement en direction Sud-ouest de la rue Saint-Dominique dans la limite séparant les deux propriétés sises aux 1190 et 1196 rue Principale, son prolongement en direction Sud-ouest dans la longue limite Nord-ouest de la propriété sise au 1190 rue Demers, les limites municipales Sud-ouest et Nord-ouest, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 314 électeurs pour un écart à la moyenne de -4,85 % et possède une superficie de 6,20 km<sup>2</sup>.

### **District électoral numéro 2 - Secteur Rang 7 et rue Boucher**

En partant d'un point situé à la triple intersection du 7<sup>e</sup> Rang, de la rivière McKay et de la limite municipale Nord-est ; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la limite municipale Nord-est, la limite municipale Sud-est et son prolongement en direction Sud-ouest dans la limite d'arrière-lots séparant les propriétés du 7<sup>e</sup> Rang de celles du 9<sup>e</sup> Rang, la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137), le 7<sup>e</sup> Rang, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Sud-est du 7<sup>e</sup> Rang, la limite Nord-est de la propriété sise au 500 7<sup>e</sup> Rang, ce dernier rang, la rue Principale (137), les limites municipales Nord-ouest et Nord-est, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 317 électeurs pour un écart à la moyenne de -3,94 % et possède une superficie de 28,53 km<sup>2</sup>.

### **District électoral numéro 3 - Secteur centre**

En partant d'un point situé à l'intersection du 7<sup>e</sup> Rang et de la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137), le ruisseau de la Cenelle, le lointain prolongement en direction Nord-est de la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Adam, cette dernière limite, la limite Nord-ouest du parc municipal situé au 565 rue Adam, la limite Nord-ouest des propriétés sises aux 1097 et 1096 rue Chicoine, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Lussier, la rue Vanier, la rue Lussier, la rue Saint-Dominique, la rue Principale (137), le 7<sup>e</sup> Rang, la limite Nord-est de la propriété sise au 500 7<sup>e</sup> Rang, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Sud-est du 7<sup>e</sup> Rang, le 7<sup>e</sup> Rang, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 333 électeurs pour un écart à la moyenne de +0,91 % et possède une superficie de 1,30 km<sup>2</sup>.

## District électoral numéro 4 - Secteur nord (secteur résidentiel)

---

En partant d'un point situé à l'intersection du ruisseau de la Cenelle et de la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137), le prolongement en direction Nord-est de la rue Saint-Dominique, cette dernière rue, la rue Ménard, la rue Vanier, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Lussier, la limite Nord-ouest des propriétés sises aux 1096 et 1097 rue Chicoine, la limite Nord-ouest du parc municipal situé au 565 rue Adam, la limite arrière des propriétés ayant front sur le côté Nord-ouest de la rue Adam, son lointain prolongement en direction Nord-est, le ruisseau de la Cenelle, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 335 électeurs pour un écart à la moyenne de +1,52 % et possède une superficie de 0,44 km<sup>2</sup>.

## District électoral numéro 5 - Secteur noyau villageois

---

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Archambault et de la rue Saint-Dominique ; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Nord-est, la rue Saint-Dominique et son prolongement en direction Nord-est, la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137), le lointain prolongement en direction Nord-est du tronçon Nord-ouest de la rue Bousquet, cette dernière rue, la rue Principale (137), la longue limite Nord-est de la propriété sise au 1348 rue Principale, la limite municipale Sud-ouest, la longue limite Nord-ouest de la propriété sise au 1190 rue Demers, son prolongement en direction Nord-est dans la limite séparant les deux propriétés sises aux 1190 et 1196 rue Principale, la rue Saint-Dominique, la rue Lussier, la rue Vanier, la rue Ménard, la rue Saint-Dominique, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 363 électeurs pour un écart à la moyenne de +10,00 % et possède une superficie de 4,03 km<sup>2</sup>.

## District électoral numéro 6 - Secteur Rang 9, Plage-au-Sable et Brûlé

---

En partant d'un point situé à la triple intersection du 9<sup>e</sup> Rang, de la route Martel et de la limite municipale Nord-est ; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le Sud-est, les limites municipales Nord-est puis Est puis Sud-ouest, la longue limite Nord-est de la propriété sise au 1348 rue Principale, cette dernière rue, le tronçon Nord-ouest de la rue Bousquet et son lointain prolongement en direction Nord-est, la ligne de transport d'énergie électrique longeant la très lointaine limite d'arrière-lots des propriétés ayant front sur le côté Nord-est de la rue Principale (137), la limite d'arrière-lots séparant les propriétés du 7<sup>e</sup> Rang de celles du 9<sup>e</sup> Rang, la limite municipale Nord-est, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district contient 316 électeurs pour un écart à la moyenne de -4,24 % et possède une superficie de 30,34 km<sup>2</sup>.

Le tout en référence au cadastre officiel du Québec.

**AVIS** est aussi donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, aux heures régulières du bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

**AVIS** est également donné que tout électeur, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), peut, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée comme suit :

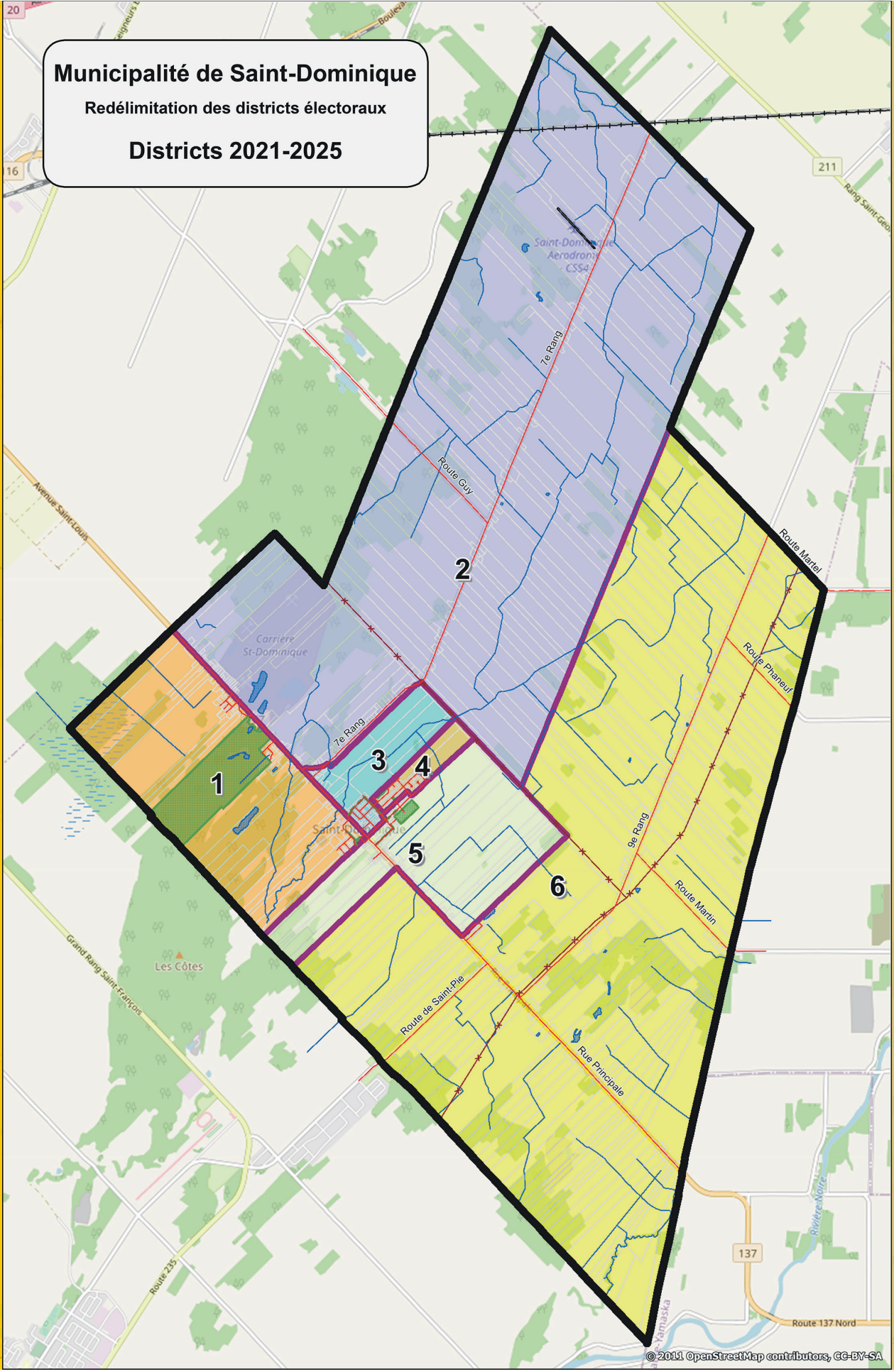
Madame Christine Massé  
Directrice général et secrétaire-trésorière  
467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

**AVIS** est de plus donné, conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), que le conseil tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à 100 électeurs.

DONNÉ à Saint-Dominique, le 6 mai 2020.

Christine Massé  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Municipalité de Saint-Dominique**  
Redélimitation des districts électoraux  
**Districts 2021-2025**



© 2011 OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

**UNE NOUVELLE ENTREPRISE EST NÉE  
À SAINT-DOMINIQUE.**



**Après le confinement...**

*la vie continue!*

***Respectez les normes de protection  
spécifique à la COVID-19***

**Jonathan Désorcy • Président**

**C.P. 405, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0  
450 513-0468 • [coronaire.ca@gmail.com](mailto:coronaire.ca@gmail.com)**

**Visitez notre boutique en ligne  
[WWW.CORONAPRO.CA](http://WWW.CORONAPRO.CA)**



# 2<sup>e</sup> VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES : 27 MAI

Paiement de services

**Veillez noter que depuis le 17 mars dernier, la municipalité ne prend plus de paiement en argent comptant à la réception de l'hôtel-de-ville.**

Tous les paiements (taxes municipales) devront dorénavant être payés en ligne, via une institution bancaire ou en acheminant un chèque par courrier. On vous rappelle qu'un point de chute se trouve à gauche de la porte de l'hôtel-de-ville.

Les paiements des activités du service des loisirs (le camp de jour, les activités et la location du pavillon des loisirs) devront uniquement être payés en ligne via votre compte « **Voilà citoyen** » en ligne.

## ➤ LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC



LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC inc.  
6500, boul. Arthur-Sauvé, bur. 202  
Laval (Québec) H7R 3X7  
Tél.: 450 314-1942  
Télec.: 450 314-1952  
[www.clubs4h.qc.ca](http://www.clubs4h.qc.ca)

## ANNULATION DE LA DISTRIBUTION DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2020



C'est avec regret que nous annonçons l'annulation de la distribution des plants qui était prévue dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Le ministère de Forêts, de la Faune et des Parcs qui est l'initiateur de cet événement a dû prendre une décision face à la situation que nous vivons actuellement. Leur priorité absolue est d'assurer la sécurité et le bien-être des québécois.es, et le Mouvement 4-H a la même préoccupation et appuie donc cette décision.

Il est essentiel de respecter les recommandations émises par l'Institut national de santé publique du Québec, notamment en matière de prévention et du contrôle des infections. Nous comptons sur votre collaboration.



Vous êtes **confinée** à la maison  
avec un conjoint **violent**?

Vous êtes en **danger**?

Vous avez besoin **d'aide**?



La Clé sur la Porte:



450 774-1843



maisoncle@maskatel.net



@laclesurlaporte

Urgence et services policiers : 911 • SOS Violence conjugale : 1 800 363 9010







RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

**VISITEZ  
LE NOUVEAU  
SITE INTERNET  
DE LA RÉGIE !**



**WWW.RIAM.QUEBEC**

SUR VOTRE ORDINATEUR, VOTRE TABLETTE  
OU VOTRE CELLULAIRE!



CALENDRIERS DES COLLECTES



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES



DÉCHETS ET GROS REBUTS



ÉCOCENTRE



VIDANGES INSTALLATIONS SEPTIQUES



INFORMATION ET SENSIBILISATION



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

**LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE!**

**Des réponses à vos questions en quelques clics!**

www.riam.quebec  
450-774-2350



## Restez vigilants ce printemps même en confinement

Nous vous rappelons quelques conseils de prévention des incendies à partager à vos citoyens même en période de COVID-19 :

- **Le BBQ** : Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais il comporte des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Pour en savoir plus sur son utilisation, son entretien et son entreposage, consultez :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/barbecue.html>
- **L'huile et les graisses de cuisson** : Nous ne le dirons jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que nous faisons chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses. Pour en savoir plus :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/huile-graisse-cuisson.html>
- **Les feux dans les terreaux et les végétaux** : Nous notons une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur que nous avons négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. Suivez ces conseils pour éviter les incendies :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/terreaux-vegetaux.html>
- **Le déménagement** : Une liste de judicieux conseils en matière de prévention et de sécurité incendie est mise à votre disposition afin d'assurer votre protection et votre bien-être. Pour en savoir plus :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/demenagement-prevention.html>
- **Le monoxyde de carbone** : Le monoxyde de carbone est un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel. Afin de savoir quels comportements sécuritaires adopter pour éviter une intoxication, consultez :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/monoxyde-carbone.html>
- **L'électricité** : Vous faites du télétravail et avez ajouté du matériel informatique à votre équipement personnel ? Ne surchargez pas vos prises électriques ou vos barres de tension. Pour d'autres conseils, consultez :  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/dangers-electricite.html>



- **Le plan d'évacuation résidentiel** : Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de votre domicile destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté.  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html>

## Matériel d'éducation du public

- [Alarmes incendie](#)
- [Avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone](#)
- [Plan d'évacuation](#)
- [Risques d'incendie et d'intoxication](#)
- [Feux de cuisson](#)
- [Mesures de sécurité pour barbecue au propane](#)
- [Mesures de sécurité pour chauffage au bois et à l'éthanol](#)
- [Mesures de sécurité pour gaz naturel](#)
- [Feux de forêt](#)

## Régie du bâtiment du Québec

- Dispositifs de sécurité dans les logements : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/vous-etes/citoyen/penser-securite-a-la-maison/vivre-en-logement/dispositifs-de-securite.html>
- Quoi faire en cas d'incendie : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/vous-etes/citoyen/penser-securite-a-la-maison/vivre-en-logement/quoi-faire-en-cas-dincendie.html>
- Utilisation du propane : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/vous-etes/citoyen/penser-securite-a-la-maison/griller-et-refrigerer/utilisation-du-propane.html>
- Électricité et gaz : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/vous-etes/citoyen/penser-securite-a-la-maison/choisir-des-equipements-certifies/electricite-gaz-et-plomberie.html>

**Nous vous rappelons d'appliquer les mesures de santé publique liées à la COVID-19 pour vos activités de prévention.**

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>



## Un maillage fructueux avec l'aide de L'ARTERRE!

**Saint-Hyacinthe, le 24 avril 2020** – L'entreprise Fou d'ail a vu le jour au début de l'année 2020 et sa propriétaire, Valérie Genest, a bénéficié du service L'ARTERRE grâce à l'agente de maillage Maryse Bernier dont le travail s'étend notamment sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Madame Genest a d'abord eu recours au service pour valider la possibilité d'exercer le métier d'agricultrice dans sa région et pour vérifier la disponibilité des terres agricoles. Passionnée de jardinage et intéressée par l'élevage de la volaille, l'aspirante-agricultrice n'est pas issue d'une famille d'agriculteurs.

L'agente de maillage a présenté à madame Genest différentes options de location et elle a favorisé le premier contact entre elle et un propriétaire foncier, monsieur Richard Bélanger, qui avait une terre à louer, à Saint-Louis. Elle les a ensuite guidés dans les différentes procédures : négociation, rédaction du bail agricole, etc.

Le service L'ARTERRE a aussi permis à la jeune entrepreneure de découvrir différentes opportunités : aide pour l'élaboration du plan d'affaires grâce à la formation; lancement d'une entreprise agricole; soutien au démarrage et informations pertinentes sur les sources de financement offertes pour son secteur d'activités.

Plusieurs raisons ont motivé son choix de rester dans la région dont l'offre de produits maraîchers plutôt faible sur le territoire et le soutien du producteur agricole qui lui a loué une terre où elle profite des installations nécessaires pour bien démarrer son projet d'affaires. De plus, la qualité des sols, la proximité des services et la possibilité de développement en transformation agroalimentaire pour ses produits maraîchers ont penché dans la balance.

La MRC soutient les cultures en émergence depuis plusieurs années par le biais de la Bourse agricole et elle valorise les produits locaux générant une empreinte écologique plus faible comme ce sera le cas pour ceux de l'entreprise Fou d'ail.

Le service L'ARTERRE aide à optimiser l'utilisation de terres agricoles de moindres superficies qui ont un réel potentiel de rentabilité. Le territoire de la MRC est caractérisé par une offre diversifiée de produits de niche dont la transformation locale apporte une valeur ajoutée, ainsi que par la valorisation du savoir-faire des producteurs artisans de la région.

Vous souhaitez connaître les différents modes d'établissement en agriculture qui s'offre à vous? Vous n'avez pas de relève identifiée? Vous souhaitez louer ou vendre votre ferme? Veuillez communiquer avec Maryse Bernier, agente de maillage de la MRC des Maskoutains au 450 888-5199 ou inscrivez-vous sur le site Internet de L'ARTERRE : [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca).

### À propos de L'ARTERRE

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève et la reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.



## Pour vous guider

SARCA Mobile reste présent pour vous malgré la pandémie. Nous poursuivons la mission de vous accompagner dans la réflexion sur vos projets personnels, scolaires ou professionnels.

De façon autonome, vous pouvez entamer votre processus d'exploration en allant visiter des sites Internet très intéressants et complets sur des professions et formations. Voici la liste des sites que je consulte régulièrement avec mes clients.

- <https://reperes.qc.ca/>

Pour avoir une tonne d'information sur les professions et formations québécoises, je vous conseille le site Repères. Ce site nécessite un code d'entrée, vous n'avez qu'à m'écrire afin que je vous y donne accès et vous guide dans la navigation du site si vous ne le connaissez pas.

- <https://www.inforoutefpt.org/>

Ce site répertorie toutes les formations professionnelles et collégiales. On y retrouve les secteurs de formations, les régions où elles sont offertes, la description des cours et plus encore. C'est aussi via ce site Internet que nous pouvons avoir accès aux demandes d'admission.

- <http://www.monretouraucegep.com/>

Vous aurez accès à toutes les informations concernant les Attestation d'études collégiales (AEC) offertes au Québec. Vous pouvez effectuer votre recherche selon les catégories et secteurs d'activité, selon les régions ou par cégep. Vous pouvez également identifier les formations offertes à distance.

Je vous invite aussi à vous rendre directement sur les sites des centres de formation professionnelle, des cégeps et universités, afin de connaître les particularités de chaque institution scolaire.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question, il me fera plaisir de vous accompagner! Vous pouvez communiquer avec moi par courriel ou via le réseau social Facebook.

**Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle**

**SARCA Mobile**

**450 773-8401, poste 6731 • [audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca)**



**Audrey Gatineau Pro**



**SARCA**

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**  
**LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES**  
 DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



*Daniel Beauregard, prop.*  
*Serge Richer, prop.*  
 T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com  
 845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

**Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin**

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard  
 Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre  
 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec



**PERFORMANCE PLUS**  
**GARAGE B.M.L. inc.**  
 Ronald Bilodeau  
 PROPRIÉTAIRE

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**  
**CAMIONS LOURDS - AUTOS**  
**AIR CLIMATISÉ**

450 773-1814  
 1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

**POMPAGE**  
**St-Pie**



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

**Ecoflo** HYDRO-KINETIC **BIONEST**  
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500  
 1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

Industries D.  
**Labonté**  
 Dan Labonté  
 dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles  
 Équipements de levage sur mesure  
 Conception et fabrication  
 Ingénierie

Tél.: 450.771.2202  
 Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046  
 1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0

**aux ptits soins**  
 Coopérative de solidarité

[www.coopauxptitssoins.com](http://www.coopauxptitssoins.com)  
 450 771-0605

ainé(e)s    proches-aidant(e)s    être deux    jeunes familles... **Nouveau**

**Services d'aide à domicile**  
**Tarifs réduits grâce au PEFSAD**  
 (Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

**BOULANGERIE**  
**MÉNARD**  
 DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes  
 Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735  
 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

**Béton Mobile DALPÉ inc.**  
 953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0  
 (450) 773-6682



[www.betonmobiledalpe.com](http://www.betonmobiledalpe.com)  
**Béton livré au compteur !**

**La Boustifaille**  
*traiteur*



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0  
 T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486

**AspirateurFR**  
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL  
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINAC** **MIVAC** *Johnny V.*

[www.aspirateurfr.com](http://www.aspirateurfr.com)  
**450 502-7349**  
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES CARRIÈRES DE  
**ST dominique** L.TÉE

**CLAUDE DUPUIS**  
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale  
Saint-Dominique (Québec)  
JOH 1L0  
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243  
Sans frais : 1 888 774-2591  
Cell.: 450 888-1110  
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé  
**SERRU**PRO

Centre de  
Rénovation  
A.L.

2740, Boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200  
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

**Rénovations J.G. Daudelin inc.**

**Jean-Guy Daudelin**  
R.L.B.C. 1204-2004-20

C 450 278.7551  
657, 7<sup>e</sup> rang  
C.P. 430  
Saint-Dominique  
Québec JOH 1L0

**ALIMENTS CRUS  
POUR CHIENS & CHATS**

**COMPLET - SANS PRÉPARATION  
100% NATUREL**

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

**LIVRAISON GRATUITE**

PHOTO À TITRE INDICATIF.

Distributeur des  
**ALIMENTS CRUS  
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe  
**514 776-9396**  
312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0

**Soudure  
Maskoutaine**

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483  
845, Principale, Saint-Dominique Qc JOH 1L0



**DONALD BERGERON**  
Services financiers Donald Bergeron Inc.  
Conseiller en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
[www.donaldbergeron.ca](http://www.donaldbergeron.ca)  
SF : 1 866 798-2948

**SFL Gestion de patrimoine**  
Partenaire de Desjardins  
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC JOH 1Y0  
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566  
[www.sfl.com](http://www.sfl.com)



Gestion de patrimoine



Placements

**Partenaire de Desjardins**

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

# CAMP DE JOUR • ÉTÉ 2020

## PÉRIODE D'INSCRIPTION :

20 mai 2020 (10 h) au 31 mai 2020 (inclus)

## PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES RETARDATAIRES :

(Frais de 50 \$ supplémentaire par enfant)

1 juin 2020 (10 h) au 8 juin 2020 (inclus)

Places limitées!! Nous accepterons les non-résidents que s'il reste de la place.  
Merci de votre compréhension.

Les dates sont sujettes à changement selon les recommandations  
des instances gouvernementales.



**Inscription en ligne  
via votre compte citoyen VOILÀ!  
[www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) section loisirs  
et culture (camp de jour).**

Pour les nouveaux usagers il est important de créer votre  
dossier en ligne dès maintenant. Prévoir un délai de 48h - 72 h  
pour l'activation de votre compte.

### **Voici nos tarifs:**

**CAMP :**  
45 \$ / SEMAINE  
(SERVICE DE GARDE DU DÎNER INCLUS)  
9 H À 16 H

**SERVICE DE GARDE**  
30 \$ / SEMAINE  
6 H 30 À 9 H ET 16 H À 18 H